



CSE siège.tv

**Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
12 Novembre 2025**



**En propos liminaire, la délégation FO a demandé :
« il est urgent de changer le nom de la direction du
dialogue social en direction du partenariat social »**

A l'ordre du jour :

Déménagement du plateau et de la régie de France Info
Déménagement des salariés de Ponant Parc
JO et JOP d'Hiver 2026
Victoires de la musique 2026
Projet de transformation IV3/ICI/FTR
Fin de mandat du référent harcèlement CSE siège
Don CSE Mayotte

Déménagement du plateau et de la régie de France Info

La direction présente le projet d'installation de la régie France Info (régie 6) en espace temporaire au premier étage MFTV au-dessus de la régie 4. Si le projet Genesys n'aboutissait pas cette régie serait pérenne. Seraient groupés sur cette zone la régie, un espace rédaction, un espace « invités » et maquillage. Le plateau France Info serait déplacé de l'Atrium au plateau D. Peu d'informations sont communiquées sur le report des émissions actuellement réalisées sur le plateau D hormis un changement de formule de TLS qui le déplacerait sur le plateau météo. La direction assure que toutes

les productions seront conservées en interne avec des projets de déplacements sur d'autres plateaux à l'étude.

Les personnels de la rédaction, hormis ceux présents en régie, resteraient au troisième et quatrième étage.

Le projet étant prévu pour une mise en fonction à la rentrée 2026.

Les élus n'ont pas validé ce point à l'ordre du jour car ils considèrent que ce projet est un élément indissociable du projet Genesys (pour lequel une action en justice du CSE est en cours) et qu'il impacte fortement l'activité. La direction de la rédaction juge ce projet fondamental et vital pour France Info compte tenu du contexte concurrentiel de l'info en continu et les vigilances sur la désinformation, mission majeure du service public. Elle considère la régie obsolète pour assurer les 15h de directs quotidiens et le plateau inadapté aux ambitions éditoriales.

La nouvelle régie s'appuierait sur les technologies prévues dans le projet Genesys (normes et data center). Quelques changements sur les personnels techniques avec l'abandon du Ronin (2 CEVTV contre 1 CETV ET 1 Ronin) et la création d'un espace chargé de production DRM, et la possibilité d'ajout de personnels pour réaliser des émissions spéciales.

Les élus ne remettent pas en cause ce projet, ils dénoncent un morcellement du projet Genesys, ils demandent la présentation du projet global pour établir un réel dialogue social. FO rappelle les engagements de la direction en ce sens, annoncés en CSE Central. Les élus relèvent l'usure des salariés qui travaillent sur des projets qui n'aboutissent pas, projets qui de temporaires deviennent définitifs, ils relèvent également l'usure des régies 1 et 2 bien antérieures à la régie 6 et qui subissent au quotidien les pannes multiples visibles à l'antenne, et l'usure du bâtiment des pannes de climatisation aux multiples fuites et infiltrations d'eau.

Les élus FO demandent un changement dans la conduite des projets, une information loyale, sincère et complète qui corresponde à l'esprit d'un dialogue social constructif.

La direction reconnaît des maladroites depuis le lancement du projet Genesys en octobre 2024 qui reporte le dossier à 2026 avec un aboutissement fin 2027. Elle confirme un plan d'action opérationnel pour la sauvegarde des régies en collaboration avec la Fabrique et la DTSI. Elle considère le projet France Info autonome et hors des engagements Genesys. La direction insiste sur son souhait de disposer du nouveau plateau et de la nouvelle régie France Info pour la couverture des élections présidentielles au premier semestre 2027. Argument fort : le public n'aime pas le décor actuel de France Info !

Les élus relèvent l'insistance de la direction sur l'utilisation du plateau France Info pour les élections présidentielles, mais demande que l'ensemble de la rédaction et tous les salariés soient associés

La direction se dit consciente de l'obsolescence des régies 1 et 2 et des difficultés de maintenance, certains équipements n'étant plus disponibles chez les fournisseurs. Elle se retranche derrière les investissements contraints pour l'ensemble de FTV.

La direction de France Info souhaite une régie, un plateau et des moyens d'habillage plus adaptés à ses besoins, et une accessibilité simplifiée pour les invités. Elle se projette déjà dans le déploiement de ce projet assurant une continuité et des journées tests grâce au maintien en parallèle des deux régies avant bascule.

Les élus ne souhaitent pas rendre d'avis sur ce projet puisqu'une 2ème action en justice est en cours sur la globalité du projet Genesys. Pour la direction et le président du CSE, le refus d'avis vaut avis négatif, et donc le projet pourra se réaliser... Remarque post CSE : nous demandons d'associer les journalistes au projet qui vont courir à travers les 4 étages du futur FRANCE INFO TV, canal 16.

Déménagement des salariés de Ponant Parc

Ce point fait suite à l'info consultation du CSE C du 1 octobre 2025, FTV souhaite rendre la location des espaces Ponant Parc à fin mai 2026 et a programmé pour cela le transfert des salariés vers Quadrans. Le CSE est consulté sur les impacts que cela génère pour les 89 salariés concernés.

Les conditions générales seront celles qui ont accompagné le projet Campus en termes de préparation, installations et suivis.

Les élus demandent une attention particulière aux personnels pouvant faire valoir des aménagements spécifiques, point litigieux vécu sur certains autres aménagements antérieurs.

Les élus soulignent les difficultés de circulation pour les personnels en fauteuils roulants entre Quadrans et MFTV, la direction dit se préoccuper des difficultés d'accès dans ses locaux mais ne dispose pas de moyens d'action sur la voie publique.

Les élus rappellent le point de vigilance sur les aménagements en open-space et les troubles qui en découlent.

A Ponant Parc se trouvaient également les bureaux des coordonnateurs des organisations syndicales redéployés à l'avenir au niveau 1 côté hôpital. Les élus regrettent la gestion des espaces OS dans Campus qui ne propose toujours pas au SNJ un espace de travail en lumière du jour pour ses salariés permanents.

FO rappelle la demande de regroupement de toutes les OS au niveau 2 et regrette qu'il n'y ait pas eu de réflexion plus inclusive. Du fait, FO avait demandé un bureau pour les coordonnateurs Groupe à Quadrans puisque le plus grand nombre des filiales y sont... Mais malheureusement, pour la direction, les OS sont la dernière roue du carrosse « projet CAMPUS ».

[Avis des élus adopté à l'unanimité, demandant un retour de la direction sur la mise en œuvre des déménagements.](#)

JO et JOP d'Hiver 2026

La direction présente un dispositif allégé comparé aux JO de Paris et souligne la nécessité de préciser l'ensemble des moyens qui met en action plusieurs directions. Elle assure faire appel tant que possible aux moyens et compétences internes.

Les élus ont dû faire face à pléthore de documents hétéroclites sources de confusion et d'interrogations : quantités et qualité des personnels, horaires peu explicites. Ils soulignent une vigilance nécessaire sur les temps de repos obligatoires.

Les élus, conscients des contraintes de présentation du projet dans le calendrier électoral de cette fin d'année, demandent que soit présenté ultérieurement un dossier plus précis. La direction des sports s'y engage.

FO renouvelle sa demande de participation des personnels éclairagistes du siège, trop souvent exclus des tournages au profit de directeurs photo alors que leurs compétences sont reconnues et saluées par ailleurs. L'impact financier de ces choix n'est lui pas anodin. La direction étudiera cette demande qui nécessite un engagement très en amont parfois difficile à garantir pour les moyens internes.

Avis des élus adopté à l'unanimité : face aux documents non aboutis, les élus ne se prononcent pas (ce qui vaut avis négatif) et demandent un retour rapide sur le réalisé.

La direction reconnaît une difficulté de temporalité, une amélioration de la présentation à faire et propose un retour écrit sur les évolutions.

Victoires de la musique 2026

Tout comme pour le dossier JO, **FO renouvelle sa demande de participation des personnels éclairagistes du siège, trop souvent exclus des tournages au profit de directeurs photo alors que leurs compétences sont reconnues et saluées par ailleurs.** L'impact financier de ces choix n'est lui pas anodin.

Et même réponse de la direction, elle étudiera cette demande qui nécessite un engagement très en amont parfois difficile à garantir pour les moyens internes.

Avis des élus : les élus prennent acte avec demande de retour rapide sur le réalisé.

Projet de transformation IV3/ICI/FTR

Lors du CSE d'octobre, les élus ont demandé un complément d'expertise pour les modifications annoncées par la direction impactant l'organisation des activités de IV3, d'ICI et de FTR. Si la direction garantit qu'il n'y aura pas de delta en nombre de salariés et de postes, rien ne permet dans la présentation du projet, à date, de pouvoir l'affirmer au périmètre du projet ou au périmètre global de la direction de la rédaction. Les modalités opérationnelles sont imprécises, les projets de plannings non aboutis, les supports techniques non éclaircis, les ateliers de travail sur le projet sont encore en cours. Aucune analyse des risques n'est présentée. La cible du projet reste peu lisible tout comme ses impacts.

La gestion des modes secours et continuité d'antenne demande à être précisée dans ses modalités pratiques.

Les experts alertent sur un projet qui déconstruit des collectifs, modifie les périmètres et les missions. Le tout sur fond de ressentis de déclassement, d'appauvrissement du travail, de modifications de l'organisation des temps de travail, de modification de la charge cognitive. Au bilan un risque de fragilisation des collectifs, une individualisation de travail lors du déploiement du projet.

Les élus dénoncent la succession de réformes qui font de FTR un laboratoire en changement permanent de missions depuis plusieurs années. Un projet qui fragilise trois collectifs et un appauvrissement potentiel des missions de service public de FTV. Ils relèvent un sentiment d'effacement de France 3.

Les élus interrogent sur la précipitation de cette réforme dont la date de mise en œuvre (janvier 2026) ne paraît pas réaliste à leurs yeux, ne laissant pas de temps suffisant aux formations nécessaires.

Certains salariés sont très inquiets sur les garanties de pérennité du régime de travail adapté à leur poste actuel depuis plusieurs années (semaine de 4 jours, horaires décalés, forfait jour et télétravail...).

Pour les élus, ce projet non abouti est une forte source de stress et d'angoisses pour les salariés impactés. Ils souhaitent pouvoir à l'avenir émettre un avis éclairé, pour lequel il est nécessaire de

disposer d'un projet défini, incluant des plannings réalistes, faisant état des missions et des évaluations des risques.

FO alerte sur les risques psycho sociaux de ce projet géré dans l'urgence (une soixantaine de jours à date) et non abouti dans sa présentation au CSE et dont la totalité des tenants et aboutissants n'est pas dite. Certains salariés n'ont pas encore été reçus pour une proposition d'un nouveau poste.

La direction reconnaît la nécessité de retisser les liens pour aboutir à de meilleures relations entre la rédaction nationale et la rédaction régionale. Elle propose une commission paritaire pour le suivi du dossier, solution précédemment appréciée positivement par elle, et refuse le report de l'avis proposé par les élus du CSE.

La direction considère la présentation de ce projet exhaustive au terme de cette information consultation unilatérale, considère qu'au-delà cela nécessiterait d'impacter l'activité actuelle. Elle s'en remet aux ateliers pour faire aboutir les points imprécis actuellement. Sur les OTT, la direction se réfère à l'existant par secteurs d'activités, elle envisagerait éventuellement la possibilité d'une vacation particulière en télétravail.

La place de l'information nationale dans les éditions régionales est source de questionnement, la direction souhaite s'aligner sur le modèle de la PQR. Elle reconnaît un projet pas parfait relevé par les experts qui nécessite des propositions paritaires avec les OS et une désorganisation des OTT existantes à prendre en compte. Elle considère le pôle image comme jouant un rôle majeur dans l'attention à la désinformation, concourant à construire une offre de certification et de contrôle de l'image. Elle souhaite une offre plus performante sans créer de « placards » et reconnaît ne pas avoir totalement convaincu le CSE sur cette réforme.

En bref beaucoup d'incertitudes et des collectifs déstabilisés sans qu'il soit possible de cerner clairement les objectifs de cette réorganisation.

[Les élus votent à l'unanimité un avis négatif demandant la prise en compte des préconisations de l'expert et à être informés des différentes phases de mise en œuvre du projet.](#)

Fin de mandat du référent harcèlement CSE siège

Les grands traits de ce mandat : violence sociale et toxicité du management, verticalité extrême, confusion autorité/autoritaire, parole libérée impossible.

Le référent demande à être associé au traitement des dossiers en cours et souhaite une nouvelle négociation sur la place du référent harcèlement, actuellement exclu des Comités et uniquement informé des décisions de la direction, il souhaite que le référent soit associé aux Comités. Rappel fait de certains dossiers qui par un traitement trop lent finissent enterrés.

L'ensemble des élus soutient cette demande et rappelle la demande de formation de tous les managers sur les harcèlements, avant leur prise de fonction.

FO redemande la formation conjointe des managers opérationnels et des élus et que les référents soient pour l'avenir au nombre de deux, soit un homme et une femme et que du temps de délégation soit dédié à ce titre. Le bénévolat ne saurait répondre à la gravité de l'instance. L'ensemble des élus soutient ces demandes qui doivent être traitées rapidement.

Quelques mots clés émaillent les échanges : mise en conformité des actes et des paroles, exemplarité, transparence, formations, culture générale, sanctions graduées, parité...

Don CSE Mayotte

Les élus regrettent la communication faite par un syndicat autour de la contribution des CSE à l'aide pour les salariés de Mayotte qui ont subi le cyclone Chido en décembre 2024 et la lenteur du retour sur l'usage qui en a été fait, comme convenu lors du vote.

Cette aide a permis d'apporter une contribution à parts égales de 1000 euro par salarié qui en aura fait la demande avant fin novembre 2025, soit 114 à date.

Le reste de la somme sera redistribué aux demandeurs à parts égales.

Prochain CSE siège constitutif le 9 décembre

Vos élus CSE siège : Titulaires : Benoît SALVI - Arlette LOUBEAU - Frédéric BRODA - Christophe BENS
• Suppléants : Alina REBOREDO • Représentant Syndical : Clément WEILL-RAYNAL